

Les communs réinventent l'associativité

A condition que les associations s'en saisissent, les communs peuvent constituer une chance pour le renouvellement du « lien d'associativité » entre les citoyens.

Francine EVRARD,
secrétaire générale
de la Fonda

Les communs et le numérique sont la grande chance des associations de demain. Les difficultés actuelles rencontrées par les associations (baisse des subventions, compétition dans les dynamiques d'appel à projet ou d'appel aux dons, difficulté de renouvellement des dirigeants, manque de parité et de mixité etc.) marquent le vieillissement d'institutions associatives qui ne trouvent plus, ou mal, des chemins nouveaux pour faire éclorer le « lien d'associativité » entre les citoyens. Celles qui, pour l'instant, s'en sortent le mieux sont d'une part celles qui disposent d'une autonomie financière et, d'autre part, celles qui parviennent à mettre en œuvre des stratégies d'alliance soit en se regroupant, soit en partageant leurs forces humaines (les « *ressources humaines* ») dans tous les champs de l'action et pas seulement pour les fonctions supports. L'association, telle que majoritairement organisée durant le XX^e siècle, s'est taillée un chemin entre deux modèles de gestion de l'intérêt collectif ou des biens collectifs : le modèle étatique et le modèle marchand, en tant que modèles exclusifs. Or, l'histoire du XX^e siècle démontre que la gestion publique par des moyens uniquement publics s'est révélée, dans un certain nombre de cas, inefficace ; la constitution de grandes institutions publiques pour gérer le bien commun a fini par générer une séparation entre les citoyens et ceux censés agir en leur nom. Quant au modèle marchand, son objec-

tif essentiellement de profit est absolument antinomique avec la nature même de l'identité associative.

Le commun se construit par le collectif

Comment les communs peuvent-ils, dans ce contexte, donner un nouveau souffle au lien d'associativité ? Un rapide détour est nécessaire pour bien délimiter ce que nous entendons par commun. Ce concept de *communs* est sorti de la confidentialité grâce à Elinor Ostrom⁽¹⁾ et au prix Nobel d'économie, qu'elle a obtenu en 2009. Son analyse repose sur l'observation d'un très grand nombre d'expériences de gestion de ressources naturelles menées par des communautés. C'est d'ailleurs l'origine du malentendu relatif à la définition des communs, à tort assimilés aux biens communs écologiques ou naturels, bref, à des ressources partagées selon des règles autres que celles de la propriété privée et/ou de la propriété publique. Or toute la démarche d'E. Ostrom consiste non pas à chercher d'un point de vue économique comment sont gérées, de manière optimale, des ressources au sein d'une communauté, mais à comprendre dans quelles circonstances, dans quelles conditions et avec quels outils des collectifs sont capables de se créer, vivre et durer. C'est-à-dire identifier quels sont les mécanismes et règles que l'on peut dégager de l'observation des fonctionnements des communautés. Autrement dit, voir s'il existe des règles de gouvernance permettant de comprendre les

conditions à réunir pour qu'une communauté puisse vraiment fonctionner.

E. Ostrom a privilégié l'observation de biens agricoles et piscicoles (irrigation, biens forestiers, pâturages, lieux de pêche etc.), ces exemples pris sur tous les continents étant communs à des niveaux de développement inégaux et à des civilisations extrêmement différentes. C'est donc une démarche anthropologique : les communs ne sont liés ni à un état de richesse (matériel/immatériel), ni à un mode de production (connaissance/biens naturels), mais à un mode de gestion et d'élaboration de règles collectives. On constate que, dans certaines situations, des communautés se créent pour gérer un type de ressource ou un type de bien ; c'est l'intention de gestion commune qui crée le commun, et non le commun qui suscite la création d'une démarche de gestion.

Dans un article sur le site de la Fonda, Pierre Thomé a proposé une définition synthétique et complète des communs : « *Faire commun suppose : une ressource/un collectif (ou communauté) agissant sur cette ressource/un ensemble de règles de gouvernance codéfinies par le collectif. Ces trois éléments formant un tout social, économique et démocratique cohérent et intégré.* »

La gestion des flux de connaissances

Gestion d'une ressource ou gestion de flux, quand il s'agit des communs de la connaissance, ne s'analysent pas de la même manière. Dans le cas d'une res-

(1) E. Ostrom, *Governing the commons: The evolution of collective action*, Cambridge University Press, 1990. Pour la traduction française, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, éd. de Boeck, 2010.

source (naturelle par exemple), le problème concerne sa limitation ou son usure si ne sont pas trouvées des règles acceptées et pratiquées par tous, notamment si un individu cherche à s'en accaparer au maximum pour son seul profit. L'enjeu est donc que chacun optimise la part qui lui revient, tout en contribuant à l'entretien du bien collectif.

En revanche, la règle de base des communs, pour ce qui est des flux de connaissances, veut que plus on partage la connaissance, plus on l'enrichit, ceci à l'inverse d'une ressource naturelle. C'est pourquoi certains acteurs privés, incarnés par le Gafa (acronyme constitué des géants du Net les plus connus : Google, Apple, Facebook, Amazon), ne veulent pas que le numérique soit considéré comme un commun, car alors il est une menace pour leur stratégie. Le but de ces groupes qui composent le Gafa n'est pas d'accaparer de la ressource, mais de conserver leur situation de

La règle de base des communs, pour ce qui est des flux de connaissances, veut que plus on partage la connaissance, plus on l'enrichit, ceci à l'inverse d'une ressource naturelle.

monopole de traitement des données produites par notre usage de l'Internet lors de nos navigations. Ces données peuvent ainsi être utilisées par ces acteurs privés pour améliorer leurs services sans consentement direct de l'internaute, mais elles servent surtout à générer des profits économiques par leur revente à d'autres organismes privés.

Ce détour par la définition des communs montre qu'il y a un lien consubstantiel entre communs et démocratie.

Le commun, ou la démocratie en acte

Aujourd'hui, le cœur de la démocratie s'est déplacé de la capacité des citoyens à être représentés dans un organe de pouvoir central vers la capacité des citoyens à agir. Pour agir, un pouvoir politique démocratiquement désigné et démocratiquement contrôlé a besoin d'un certain type d'organisation centralisée, avec des structures institutionnelles.

Or ce système est désormais en crise car les institutions ne produisent plus les effets pour lesquels elles ont été créées. Les citoyens cherchent donc à trouver des formes d'échanges, des actions collectives de co-construction de démarches de projets, mais à plus petite échelle. Cette dynamique se rencontre dans les formes nouvelles d'engagement associatif. Malheureusement, nombre d'associations ne s'outillent pas pour répondre à cette nouvelle donne et maintiennent une gouvernance avec les anciens outils (un CA, une AG, un président, des cycles de renouvellement etc.), même si, en surface, elles tentent de les « relooker »; alors que dorénavant la recherche d'engagement des citoyens est de rejoindre ou de créer des communautés d'action où les règles sont élaborées en commun par toutes les parties prenantes au projet.

Voilà pourquoi la gestion d'un



Le commun en pratique

Trois exemples peuvent illustrer les pratiques des communs, s'agissant des semences abandonnées, de l'éducation populaire et de la radioactivité.

Le troc des semences abandonnées

Il est important de savoir qu'aujourd'hui les semences agricoles sont répertoriées dans un catalogue au niveau français ou européen, et qu'elles, seules, sont disponibles à la vente.

Des milliers de variétés, cultivées de manière traditionnelle dans les champs, n'y figurent pas. Ce système oblige tout paysan utilisant des semences agricoles sélectionnées à verser une redevance, quand il ne lui interdit pas de les utiliser.

La biodiversité cultivée a déjà disparu à 75 %, selon la Food and Agriculture Organization. Pour l'association, il s'agit de sensibiliser au-delà de la sphère jardinière, pour préserver ce qu'il en reste et endiguer ce phénomène de raréfaction de la diversité biologique. Les semences vendues par de grands groupes industriels sont de plus en plus standardisées, réduisant ainsi la biodiversité. De plus, certaines d'entre elles voient leur structure génétique modifiée pour empêcher la reproduction d'une année sur l'autre des plantes, obligeant l'agriculteur à en racheter tous les ans.

Graines de troc est une plateforme Internet proposant à un public jardinier un lieu d'échange de graines par voie postale. L'association axe son projet autour des biens communs naturels, fondés sur la biodiversité et le libre partage du vivant. A l'origine, c'est une initiative personnelle ayant plusieurs motivations : offrir une plateforme fluide d'échanges de graines, défendre une biodiversité cultivée moribonde, sensibiliser aux questions sur les semences, véhiculer les savoir-faire sur l'autoproduction des semences et soutenir les collectifs qui militent pour ces valeurs. Sur Graines de troc, chacun peut proposer et échanger ses graines, contribuant à constituer une collection commune. Chaque envoi de graines permet d'obtenir un jeton et donne ainsi la possibilité de choisir parmi les variétés de la collection.

Cette initiative peut aussi s'appuyer sur des associations, groupes et lieux d'échanges préexistants autour de thématiques connexes. Animé par la passion des graines, le fondateur a lancé la plateforme en mai 2012. Ses contributeurs viennent pour le moment de vingt-sept pays. La grande majorité des échanges se situe en France. La plateforme compte, en 2014, environ 1 800 troqueurs et recense 1 800 variétés de graines. Jusqu'à présent, il y a eu plus de 6 000 échanges de graines.

www.grainesdetroc.fr

L'éducation populaire et les logiciels libres

Framasoft est un réseau français d'éducation populaire, issu du monde éducatif, consacré principalement au logiciel libre. C'est une association qui déploie un nombre important d'outils numériques. Le financement est assuré essentiellement par les dons des utilisateurs collectés sur Internet.

L'association a pour objet « *la diffusion et la promotion de la culture libre en général et du logiciel libre en particulier* ». Sur un mode collaboratif, son action s'organise autour

de trois axes : promotion, diffusion et développement de logiciels libres, enrichissement de la culture libre et offre de services libres en ligne.

Espace d'orientation, d'informations, d'actualités, d'échanges et de projets, Framasoft est une porte d'entrée francophone du logiciel libre. Sa communauté d'utilisateurs est créatrice de ressources et apporte assistance et conseil à ceux qui découvrent et font leurs premiers pas avec les logiciels libres. Elle accompagne ceux qui désirent remplacer leurs logiciels propriétaires par des logiciels libres, en attachant une attention toute particulière au processus de migration du système d'exploitation Microsoft Windows vers GNU/Linux.

<https://framsoft.org>

L'information sur la radioactivité

Safecast est un projet de la fondation japonaise Momoko Ito, reconnue comme une organisation à but non lucratif. Reposant sur le *crowdsourcing*, Safecast est un réseau de citoyens mobilisés sur la collecte et le partage des mesures de radioactivité. Une initiative dont l'élément déclencheur a été l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima en 2011. Le but est de créer des données environnementales utiles pour la recherche et l'éducation. Toutes les données de Safecast sont publiées, en libre d'accès et sous la licence Creative Commons 0 (CC0). Cette licence autorise toute personne à réutiliser librement ses travaux, sous certaines conditions. Cette organisation n'est ni pour ni contre le nucléaire, elle milite simplement pour la diffusion d'informations claires et objectives, apolitiques, sur la radioactivité. Initialement concentré sur les niveaux de radiations au Japon, Safecast essaye aujourd'hui d'établir une base de données pour l'ensemble de la planète.

Les données sont collectées via le réseau de surveillance de Safecast et envoyées par le public. Cette structure équipe les volontaires qui voudraient mesurer le taux de radiation sur différents sites au Japon. Il y a un nombre important de données présentes sur le site Web, incluant les remontées *bottom-up* de mesure, mais aussi la compilation de mesures réalisées par les autres agences. Cette compétence, que l'on aurait pu croire réservée aux experts, peut aussi faire l'objet d'action des habitants « lambda », et le grand nombre de données vient compléter le possible manque d'expertise. Les données de Safecast ont une meilleure résolution géographique et une meilleure homogénéité que les données que peuvent publier les organes dirigeants, grâce au nombre important de relevés effectués. Malgré la volonté des différents acteurs de l'observation nucléaire à vouloir fournir des données exactes, les niveaux de radiation peuvent fluctuer sur de très petites distances. Dans certains cas, simplement en traversant la route, on peut constater une différence énorme de radiation. Donc plus le nombre d'informations est important, plus cela traduira la réalité de la situation.

blog.safecast.org

F. E.

commun peut être une chance pour les associations : inventer un nouveau modèle associatif où la communauté, à échelle humaine, est le centre névralgique du projet. Car association et communauté ne sont pas une même réalité. La différence provient de ce que l'association réunit des gens « identiques » les uns aux autres ; les membres des associations se rejoignent selon une catégorie (par exemple professionnelle ou sportive), une appartenance (par exemple les anciens combattants), une caractéristique (par exemple une association de malades), une même vision du monde (par exemple l'éducation populaire), une démarche spirituelle ou religieuse etc. Bref, un ensemble de personnes qui se définit en fonction d'une identité commune. La communauté d'action, elle, a vocation à rassembler pour

C'est l'intention de gestion commune qui crée le commun, et non le commun qui suscite la création d'une démarche de gestion.

une durée variable, en fonction d'un projet, des individus avec des identités différentes mais qui partagent un projet commun.

Un « lien d'associativité » à réinventer

Les associations devraient ainsi ne jamais oublier que l'échelle communautaire est anthropologique, et que donc elle concerne toutes les périodes (avenir compris) et tous les continents. La propension permanente des individus est bien de rechercher l'appartenance à une communauté. Ce qui distingue la période contemporaine des périodes précédentes, c'est que les individus ne se définissent plus par leur appartenance exclusive à une communauté, mais de plus en plus par des parcours qui les conduisent à rejoindre, à des degrés divers, plusieurs communautés simultanément ou succes-

sivement. Aujourd'hui un individu en situation sociale positive est un individu apte à mettre en relation des communautés de nature différente.

Pour mener à bien un projet, il ne s'agit pas de rassembler des gens identiques les uns aux autres mais au contraire de construire du partenariat, ou, pour dire autrement, de faire en sorte que des personnes différentes les unes des autres s'organisent pour atteindre un but commun. Ce lien d'associativité est devenu l'enjeu principal de la refondation du modèle associatif ; si les associations en font l'impasse, certaines d'entre elles disparaîtront brutalement et d'autres vont entrer dans un processus de mort lente et douce. Les communs – et le numérique – sont les opportunités de l'associativité du XXI^e siècle, et celle-ci se fera avec ou sans les associations. ●

